LES RANDONNEURS NORVILLOIS

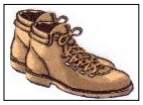

PROGRAMME SEJOUR MAI 2025

Séjour en Lozère dans les gorges du Tarn

8 jours 7 nuits P/P +/- 500€, suivant le nombre de personne par chalet

Dates : du **samedi 17 mai 2025 au samedi 24 mai 2025**

PLACES LIMITEES A 40 PERSONNES

Arrivée à partir de 17h – départ 10h au plus tard

Lieu : **Village Vacances de Blajoux** A 490m d'altitude .
48 320 QUEZAC GORGES DU TARN CAUSSES Tél. 04 66 49 46 00

Au cœur du site classé des Gorges du Tarn et de la Jonte, cette résidence, en bordure du Tarn, vous propose de multiples activités : Sports d`eau vive, découverte de paysages insolites à pied, en canoë, baignade et détente à la piscine privée (chauffée). Ne manquez pas la visite de la source et de l'usine d'embouteillage de l'eau de Quézac et la balade du pont du village dont les 5 arches gothiques défient encore les puissantes crues du Tarn.

Formule : pension ¾ complète du samedi 17/05 soir au samedi 24/05 matin avant 10h.
Les petits déjeuners seront à prendre dans votre gîte à votre charge.

Les repas : 7 dîners dont 1 dîner régional, les pique-nique le midi
Les dîners sont prévus dans la salle des fêtes à 400m du gîte, avec parking.

Hébergement 389€ : chalet composé d'1 chambre double en RdC & 1 chambre en mezzanine avec 2 lits simples. Draps compris. 1 salle d'eau avec WC au RdC, nous avons privilégié 1 chalet pour 2 personnes.

Tous les hébergements disposent d'un coin cuisine équipée (réfrigérateur/congélateur, L-vaisselle, deux plaques électriques, micro-ondes ou mini-four, hotte aspirante), d'un téléviseur, d'une terrasse privative avec salon de jardin.

randos : 2 randonnées vous seront proposées P/Jour, une courte et une normale, le mercredi sera journée libre.

Organisateurs : Dominique MAILLARD Mail : maildom@bbox.fr avec l'aide de Catherine OZILOU

Transport : déplacement basé sur le co-voiturage, non inclus dans le prix. 609km par autoroutes A71 et A75.

Assurances : annulation et assistance par GENERATION MOUVEMENT selon conditions générales.

Paiement du séjour : **P/P +/- 500€** **inscriptions avant le 10/12/24 auprès de Dominique Maillard.**

Inscription accompagnée du 1er acompte de 170€ P/P

2ème acompte de 170€ P/P au 10/02/2025

LE SOLDE +/- 160€ P/P SERA AJUSTE EN FONCTION DE LA FACTURE FINALE DU GÎTE fin mars 2025

Règlement par chèque à l'ordre de AMSL RANDONNEURS NORVILLOIS

Chèque à remettre à Dominique Maillard

9, rue de la grange au prieur 91290 LA NORVILLE.

Ou par virement sur le compte des randonneurs norvillois

Crédit Mutuel

COMPTE COURANT ASSOCIATION AMSL RANDONNEURS NORVILLOIS

IBAN : FR76 1027 8062 2100 0219 8040 143
BIC : CMCIFR2A

Réunion préparatoire fin avril 2025. La date sera communiquée ultérieurement